

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 04 juillet à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 Juin, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 13, Présents : 3, Votants : 5.
Étaient présents : Mr FARÉ Frédéric, Mr COLLEU, Mme DEGHAÏE

Absents excusés : M. COUËDON pouvoir à Mr COLLEU
Mr Adrien FARÉ pouvoir à Mr FARÉ

Absent : Mme CIREFICE,
Mr COSQUER,
Mr CRIBIER,
Mr DIEZ,
Mr FONTAINE,
Mr GUINEPAIN,
Mme HAGNIER,
Mr JACOTTIN.

COMPTE RENDU DE SEANCE

Secrétaire de séance : Mme DEGHAÏE

Le quorum n'ayant pas été atteint le mercredi 29 juin la réunion a lieu aujourd'hui.

Approbation des procès verbaux des 13 et 18 avril 2016
Déjà fait lors de l'avant dernier conseil municipal

Création d'un poste en CDD de 10 heures
La délibération prise le 22 juin 2016 n'a pas pu être prise en compte car le conseil municipal n'était pas délibérant.

Il s'agit d'un poste pour aider Thierry.
Vote : ok à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2015
Vote : ok à l'unanimité

Approbation du compte administratif 2015
Vote : ok à l'unanimité

Vote du taux des 3 taxes
Ce que l'on avait soumis :
Taxe Habitation : 6.08%
Taxe Foncier bâti : 9.02%
Taxe Foncier non bâti : 46.42%.

Proposition de la DJFIP (Direction Générale des Finances Publics)
1er proposition :(+140€)
Taxe Habitation : 6.09%
Taxe Foncier bâti : 9.02%
Taxe Foncier non bâti : 46.42%.

2e proposition :(+30€)
Taxe Habitation : 6.09%
Taxe Foncier bâti : 9.01%
Taxe Foncier non bâti : 46.40%.

Vote : ok à l'unanimité pour la 2e proposition.
Donc une augmentation finale lissée sur les 3 taxes de 1.96%.

Pas de questions diverses.